

BRÈVES ÉCONOMIQUES

DU PROCHE-ORIENT

UNE PUBLICATION DU SERVICE ÉCONOMIQUE RÉGIONAL DE BEYROUTH

EN COLLABORATION AVEC LES SERVICES ÉCONOMIQUES DE LA CIRCONSCRIPTION
(AMMAN, BAGDAD, JÉRUSALEM, LE CAIRE, TÉHÉРАН, TEL-AVIV)

N° 03 – du 12 janvier au 19 janvier 2023

ZOOM SUR : LA RÉUNION RÉGIONALE DES CCEF À TEL AVIV

En novembre 2021, la Présidente du comité Israël des Conseillers du Commerce Extérieur de la France (CCEF) participait pour la première fois à une réunion régionale des CCEF, à Dubaï, aux côtés des comités pays de sa région. Sa présence avait été rendu possible par la signature des accords d'Abraham ; le comité national des CCEF venait de rattacher Israël à la région Proche et Moyen Orient et Business France faisait de même.

Conséquence de cette normalisation, c'est à Tel Aviv que, pour la première fois et grâce à la mobilisation du comité Israël, vient de s'achever la réunion régionale des CCEF. On retiendra le symbole de cette rencontre et la cordialité de l'audience accordée aux 90 participants par le Président d'Israël Itzaak Herzog.

Trois messages économiques issus des débats méritent d'être relevés :

Premier message, **il est désormais possible de travailler simultanément en Israël et dans de nombreux pays arabes**. Les Émirats Arabes Unis et le Maroc sont apparus les plus ouverts. Les relations d'Israël avec les EAU ont d'ores et déjà dépassé celles, pourtant anciennes, d'Israël avec l'Égypte.

Deuxième message, **des synergies sont possibles mais une certaine concurrence s'officialise**. Si les entreprises françaises pourront désormais sans fard incorporer de la technologie israélienne sur certains équipements ou projets, les entreprises israéliennes les plus internationalisées, notamment celles des secteurs de l'armement, concurrenceront désormais ouvertement les nôtres.

Troisième message, **Israël s'intègre dans son environnement économique régional, notamment méditerranéen**, mais ses liaisons terrestres demeurent contraintes. L'énergie (le gaz aujourd'hui, et demain l'électricité) est le principal produit d'échange israélien qui ne passe ni par les ondes ni par avion. Les importantes infrastructures de transport que le nouveau gouvernement d'Israël vient de lancer (extension du rail, métro de Tel Aviv, tramways de Jérusalem, etc.) sont essentiellement urbaines et purement nationales.

Au total, il convient de souligner que l'ancrage d'Israël dans sa région apparaît de moins en moins contestable. Un ancrage qui passe par des échanges commerciaux mais aussi par des échanges humains. Les accords d'Abraham ont ouvert des lignes aériennes avec Dubaï, Abu Dhabi, Casablanca, Marrakech, Bahreïn. Leur succès étonne même les compagnies aériennes.

Service Économique de Tel Aviv

ÉGYPTE

1. HAUSSE DES RÉSERVES DE CHANGE EN DÉCEMBRE 2022.

Selon les données publiées par la Banque Centrale d'Égypte, les réserves de change pour le mois de décembre 2022 atteignent 34 Mds USD, en hausse de 470 M USD par rapport au mois précédent. Les réserves couvrent 4,8 mois d'importations de biens et de services depuis juin 2022.



2. ACCÉLÉRATION DE L'ACTIVITÉ DU MARCHÉ INTERBANCAIRE ET RETOUR DES INVESTISSEURS ÉTRANGERS.

Selon un communiqué de la Banque Centrale d'Égypte (BCE), l'activité du marché interbancaire a été multipliée par plus de 20 par rapport à sa moyenne quotidienne récente. Cela s'est traduit par une entrée importante de devises dans les banques égyptiennes. Le retour des investisseurs étrangers est également remarqué avec des montants engagés d'environ 925 M USD sur le marché des changes local sur les trois jours qui ont suivi la baisse de l'EGP par rapport au USD. Ainsi les entrées de devises ont permis aux banques de couvrir plus de 2 Mds USD de demandes des importateurs. Le Premier Ministre a déclaré que le blocage des marchandises dans les ports avait été pratiquement résorbé et qu'un total d'environ 5,3 Mds USD de marchandises serait encore bloqué dans les ports, dont 3 Mds USD en attente de documents de la part des importateurs plutôt que de devises. Des marchandises d'une valeur de 4,8 Mds USD auraient été dédouanées en quatre jours, ce qui porterait la valeur totale dédouanée depuis le 1^{er} décembre à environ 13,9 Mds USD.

3. AMENDEMENTS DE LA LOI SUR LA TVA ET MISE EN PLACE DE PRÊTS SUBVENTIONNÉS POUR SOUTENIR LES SECTEURS DE L'INDUSTRIE ET DE L'AGRICULTURE.

Le Ministère des Finances a publié les amendements exécutifs modifiés de la Loi sur la TVA qui contiennent de nouveaux allègements fiscaux ciblés destinés à soutenir l'industrie manufacturière et à renforcer les exportations. Ainsi les achats de machines par les entreprises du secteur industriel seront exonérés de TVA pendant un an, les biens ou services achetés pour des projets dans les zones économiques spéciales seront également exonérés de TVA et les touristes pourront désormais bénéficier de remises de TVA sur certains articles d'une valeur égale ou supérieure à 1500 EGP (≈ 50 USD) (contre 5000 EGP auparavant (≈ 167 USD)). Les entreprises des secteurs de l'industrie et de l'agriculture pourront par ailleurs solliciter des prêts subventionnés aux taux de 11 % à partir de la semaine prochaine (budget estimé à 150 Mds EGP). Cette nouvelle initiative vient remplacer les prêts subventionnés de 8 % qui ont été supprimés par la BCE en novembre 2022.

4. ÉLARGISSEMENT DU « PAIN SUBVENTIONNÉ » ET HAUSSE DU PRIX D'ACHAT DE BLÉ POUR LES AGRICULTEURS LOCAUX.

Le gouvernement a annoncé la hausse de plus de 40 % du prix des achats du blé local par rapport à l'année précédente. Ainsi le gouvernement paiera aux agriculteurs locaux 1 250 EGP par ardeb de blé (un ardeb est équivalent à 150 kg) pour la saison 2023 qui débute en avril, soit 25 % de plus que les 1 000 EGP prévus pour 2022, et plus de 40 % de plus que le prix de 2021. Le gouvernement espère inciter ainsi les agriculteurs à produire davantage dans un contexte d'inflation élevée et de hausse des coûts d'importation. Parallèlement, le gouvernement a lancé une nouvelle initiative permettant à tous les citoyens d'acheter du pain subventionné à un prix préférentiel (0,9 EGP par unité).

5. LES EXPORTATIONS DE GNL AU PLUS HAUT DEPUIS 2010.

Selon le Ministère égyptien du pétrole et des ressources minérales, les volumes de GNL exportés ont atteint 8 millions de tonnes en 2022. Si la hausse des volumes reste modeste, 14 % de plus qu'en 2021, la valeur des exportations a augmenté de 140 %, de 3,5 Mds en 2021 pour atteindre 8,4 Mds USD en 2022. Une large majorité de ces exports ont été redirigés vers le marché européen, zone devenue



plus attractive après la forte hausse des prix de marché du GNL en Europe.

IRAK

1. BÉNÉFICES RECORDS DE LA BANQUE PUBLIQUE TRADE BANK OF IRAQ.

La banque publique *Trade Bank of Iraq* (TBI) a annoncé un bénéfice net de 1,3 Tr IQD (867 M USD) en 2022, soit des bénéfices record depuis sa création en 2003. Dans son communiqué, la banque a déclaré que cette augmentation était due à une gestion prudente des fonds, au recouvrement de certains prêts commerciaux, ainsi qu'à l'imposition de garanties supplémentaires sur les prêts. Enfin, la TBI a déclaré qu'elle allait ouvrir d'autres succursales en Irak et se développer à l'international, avec notamment l'ouverture d'une succursale à Riyad prévue en mars 2023. À noter que la TBI, aux côtés d'Al-Rasheed et d'Al-Rafidain, fait partie des trois grandes banques publiques irakiennes qui détiennent près de 90 % des dépôts en Irak. La TBI est la banque irakienne la plus orientée vers le financement du secteur privé, bien que ses conditions financières demeurent généralement prohibitives pour les entreprises de taille moyenne (seulement 5 % des PME irakiennes bénéficiaient d'un prêt bancaire en 2020).

2. DÉVELOPPEMENT DU PAIEMENT ÉLECTRONIQUE.

Lors de sa 3^{ème} session du 17 janvier 2023, le Conseil des Ministres a approuvé plusieurs mesures visant à développer le paiement électronique en Irak. Les banques, entités gouvernementales, fédérations, associations, écoles privées et stations-service seront tenues d'ouvrir des comptes bancaires et de mettre à disposition des terminaux de paiement électronique adaptés d'ici au 1^{er} juin 2023. Les centres commerciaux, magasins, restaurants, pharmacies et cliniques de Bagdad et des principales villes irakiennes sont également concernées. Les importations de terminaux de paiement électronique seront exemptées de taxes et de droits de douane. Ces mesures pourraient encourager les Irakiens à utiliser davantage le système bancaire, alors que seuls 23% d'entre eux possèdent un compte en banque et que 98% des employeurs paient leurs salariés en espèces.

IRAN

1. PROJET DE BUDGET 2023/2024.

Officiellement remis au Madjles avec 35 jours de retard par l'exécutif, **le projet de budget général est adossé à une seule hypothèse macroéconomique prévoyant un niveau d'exportation de pétrole de 1,4 Mb/j à 80\$ le baril.** Pour la deuxième année consécutive, la clef de répartition du produit de la vente de pétrole et gaz naturel favorise le Fonds de développement national (40%), au détriment du budget de l'État (45,5%), de la NIOC et de la NIGC (14,5%). Le périmètre du budget général comprend le budget de l'État (37,7% du total), des institutions étatiques (3,4%), et de certaines personnes publiques comme les sociétés étatiques et banques d'État (58,9%), dans des proportions quasi-stables par rapport à l'année dernière. Bien qu'elles constituent des dépenses d'intervention, les subventions ciblées sont exclues du périmètre des dépenses de l'État, et ne sont donc pas soumises au plafond de dépenses.

Par rapport au projet de budget précédent, le projet de budget de l'État se caractérise par le poids prépondérant des recettes fiscales (+16,1% en termes réels, 41,6% du total) et du produit de la vente à l'export de pétrole et gaz naturel (+18,0% en termes réels, 30,4% du total), tandis que les prévisions de recettes issues des émissions obligataires seraient les plus dynamiques (+70,2% en termes réels, 9,3% du total). Composées à plus de 90% de dépenses de personnel (rémunération et cotisations), les dépenses de fonctionnement pèsent d'un poids de plus en plus lourd dans le budget de l'État (73,3% du total, +3,3 points). Par rapport au budget de l'exercice en cours, elles demeurent cependant contractionnaires, à l'instar des subventions ciblées, et nécessiteront une nouvelle intervention du Madjles pour bénéficier d'une hausse supérieure à celle de l'inflation. **Signe des temps, les crédits de dépenses affectés aux forces de sécurité sont parmi les rares à progresser en termes réels par rapport au budget de l'exercice en cours (+5,1%).**

2. RAPPORT DU CENTRE DE RECHERCHES DU MADJLES (CRM) SUR LE PROJET DE BUDGET 2023/2024.

Passant au crible le projet de budget remis au Madjles, le CRM entrevoit une légère baisse de l'inflation à 40%, du fait de l'atténuation des effets

du choc négatif causé par le retrait du taux de change préférentiel, mais **identifie le maintien du taux de pauvreté à plus de 30% et la poursuite de la baisse nette de la FBCF pour la quatrième année consécutive comme deux signaux d'alerte**. Parmi les points forts du projet de budget, le CRM relève la croissance de la part des crédits affectés aux dépenses sociales dans le budget de l'État, « chose qui n'était pas arrivée depuis plusieurs années », l'imposition d'un plafond sur le volume des crédits dirigés alloués à l'économie de la connaissance en vue de contrôler la masse monétaire, ou encore la vigilance nouvelle exercée sur les projets de cession des participations des banques d'État dans des sociétés « stratégiques ». Cela étant, **le CRM note que le projet actuel poursuit la pratique de surestimation des prévisions de recettes issues des exportations de pétrole et de la cession de participations étatiques, tout en sous-estimant les prévisions de dépenses imputées à la politique d'achat garanti de blé, aux subventions pour le pain, et au financement de l'Organisation de la sécurité sociale**.

3. VERS UN RELÈVEMENT DES TAUX DES DÉPÔTS À TERME.

A l'occasion de sa première rencontre mensuelle avec les directeurs des banques du pays, le nouveau gouverneur de la Banque Centrale, Mohammad Reza Farzin, a annoncé son souhait de poursuivre la politique de ciblage de l'inflation, et de relever à cette fin les taux de rémunération des dépôts à terme, compris depuis 2020 entre 12% à trois mois et 18% à deux ans, contre plus de 40% par an pour l'inflation. **En effet, les taux d'intérêts réels négatifs sont identifiés par les économistes comme l'un des principaux déterminants de l'inflation en Iran** (Ture & Khazaei, 2022). Si la décision finale revient au Conseil de la monnaie et du crédit, plusieurs signes avant-coureurs laissent penser que le relèvement des taux interviendra sous peu, comme la décision de la Banque Centrale de relever le taux plafond des certificats de dépôt de 5 points, à 23%, ou celle du régulateur financier de rehausser celui des rendements des fonds mutuels cotés à 28%.

4. PROJET D'ACCORD AÉRIEN ENTRE L'IRAN ET LES EAU.

Le chef de l'Organisation iranienne de l'aviation civile, Mohammad Mohammadi, s'est rendu cette semaine aux Émirats Arabes Unis afin de discuter avec ses alter egos émiratis de la signature prochaine d'un accord stratégique, destiné à accroître sensiblement le trafic aérien entre les deux pays. Ces

discussions auraient permis de définir les grandes lignes de ce document, dont les deux parties envisagent la signature dans un délai de trois mois.

5. PROJET FERROVIAIRE RUSSO-IRANIEN.

Igor Levitin, l'un des conseillers de Vladimir Poutine pour les questions économiques, s'est rendu le 18 janvier dans la province du Guilan, au nord de l'Iran, afin d'y finaliser les termes d'un accord sur le financement du projet de construction de la ligne de chemin de fer devant relier la capitale provinciale, Racht, à la ville-frontière avec l'Azerbaïdjan, Astara, seul tronçon inachevé de la ligne Qazvin – Astara, partie intégrante du corridor nord-sud (INSTC). Igor Levitin aurait supervisé le site concerné en compagnie de responsables de la province du Guilan et du Ministère des Voies et de l'Urbanisme.

6. COUPURE DE GAZ À TORBÂT E JAM (NORD-EST DU PAYS).

D'après le Ministre du Pétrole, **malgré l'extraction actuelle de 990 M m³/j de gaz et l'injection de 848 M m³/j de gaz sur le réseau, l'accès au gaz de 17 000 foyers de Torbât-e Jam, dans la province du Khorassan-e Razavi, aurait été coupé**. Cette coupure serait intervenue deux jours après l'arrêt des livraisons de gaz du Turkménistan, prévues par un contrat d'échange saisonnier de gaz entre le Turkménistan, l'Iran et l'Azerbaïdjan, conclu en novembre 2021. Pour mémoire, au cours de l'année 2021/2022, la consommation de gaz dans la province du Khorassan-e Razavi représentait 0,06% de la consommation totale, soit 13,5 Mds m³. Sur la période, en moyenne, 947 Mm³/j de gaz auraient été extraits et 884 Mm³/j de gaz auraient été injectés sur le réseau, la différence pouvant s'expliquer par la non-récupération de gaz torchés, la réinjection d'une partie des volumes pour améliorer la récupération sur certains champs pétroliers ou les mesures de stockage.

7. HAUSSE DE 14% DE LA CONSOMMATION DE MAZOUT ET DE GAZOLE DES CENTRALES THERMIQUES.

Selon le DG de la National Iranian Oil Refining and Distribution Company (NIORDC), durant les onze premiers mois de l'année 2022/2023, la consommation d'hydrocarbures liquides (mazout et gazole) des centrales thermiques serait passée de 12,5 à 14,3 Mds litres, soit une hausse de +14,1% en g.a. **En raison du déficit de production de gaz et d'une consommation très dynamique dans le secteur domestique et commercial, atteignant 685**



Mm3/jour en moyenne, l'approvisionnement en gaz des centrales thermiques et des industries aurait été coupé ces dernières semaines. Dans les régions du nord où le gaz des stations de gaz naturel comprimé (GNC) n'était plus fourni, la consommation d'essence aurait augmenté de 20%, tandis que dans les régions mal reliées au réseau de distribution de gaz, 8,6 M litres de kérosène et 1000 tonnes de gaz liquide auraient été consommés. **Pour mémoire, la consommation moyenne d'essence était de 103 Ml/j sur la période, contre une capacité de production de 110 Ml/j.**

ISRAËL

1. LE GOUVERNEMENT ISRAËLIEN MET EN PLACE SON « BOUCLIER TARIFAIRE ».

Avec une inflation en année pleine de 5,3%, le coût de la vie est plus que jamais une préoccupation. En Israël, où le taux de pauvreté a tendance à légèrement augmenter, il est de l'ordre de 20%. Le nouveau gouvernement a donc décidé de trois mesures temporaires visant à limiter l'érosion du pouvoir d'achat. La taxe municipale sera gelée pendant un an à son niveau actuel, le prix des carburants sera baissé de 0,1 ILS par litre jusqu'à la fin de l'année et la hausse des tarifs de l'électricité sera limitée en janvier à 2,5% contre 8,3% initialement prévu (par voie de conséquence le prix de l'eau augmentera de 1% au lieu de 3,5%). L'excédent budgétaire 2022, le premier depuis 1987, est par ailleurs plus confortable que prévu et se monte à 0,6% du PIB grâce à une hausse de 14% des recettes fiscales.

2. LE MÉTRO DE TEL AVIV DE NOUVEAU SUR LES RAILS.

Le nouveau Ministre des Finances et la nouvelle Ministre des Transports ont approuvé la réintroduction à la Knesset du projet de Loi pour la construction du métro de Tel Aviv. Les dernières discussions devraient avoir lieu pendant la session d'hiver de la Knesset et le vote définitif aussi. Ce texte prévoit de faciliter la mise en place de cet immense projet (150 km de tunnels et 109 stations). La sélection des ingénieurs conseils responsables de chacune des trois lignes sera effectuée sur la base des offres attendues pour fin février 2023.

3. FORTE BAISSÉ DE LA DETTE PUBLIQUE EN 2022.

Selon les chiffres du trésorier général au Ministère de Finances, la dette publique a baissé de 7,1 points de

PIB au cours de l'année écoulée, passant de 68% fin 2021 à 60,9% du PIB. La forte baisse du taux d'endettement est due à la bonne croissance (environ 6,3%) ainsi qu'à l'excédent budgétaire de 0,6%. Grâce à cet excédent budgétaire, l'État pourra utiliser les recettes exceptionnelles de 2022 pour rembourser d'anciennes dettes de près de 20 Mds ILS. Les chiffres actuels marquent ainsi le retour à un taux d'endettement comparable à celui d'avant la crise sanitaire.

4. PREMIÈRE OBLIGATION VERTE.

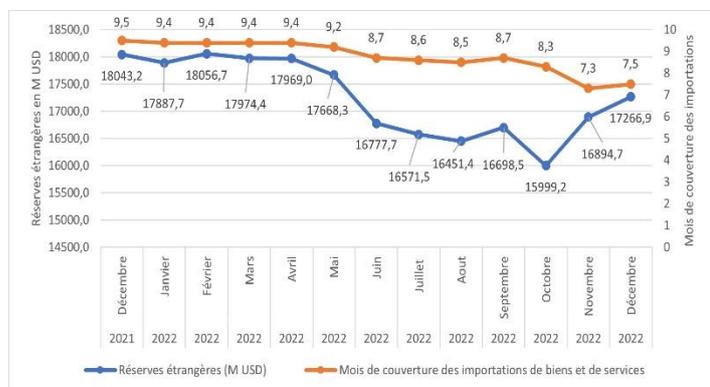
Des voix s'élèvent pour l'adoption en Israël du concept de « valeur partagée ». Cela implique que, pour rester viables à long terme, les entreprises doivent faire davantage que de créer des profits. Le département de la supervision bancaire de la Banque d'Israël va ainsi actualiser sa directive (attendue à la fin du premier semestre) sur la gestion du risque climatique en s'inspirant des recommandations du comité de Bâle. Israël s'engage dans la voie de la finance verte et vers davantage de « responsabilité sociale et environnementale ». Ici, l'évolution se fait par le haut, c'est à dire par la voie universitaire et des institutions indépendantes, et non par pression de la base.

Parallèlement, le comptable général des Finances a finalisé la première offre israélienne d'obligations vertes, d'un montant de 2 Mds USD. Les obligations ont été émises pour dix ans, à 4,5% par an. L'offre visait le marché international mais des pourparlers sont en cours avec l'Autorité israélienne des valeurs mobilières pour une émission d'obligations vertes libellées en shekels sur le marché local.

JORDANIE

1. AUGMENTATION DES RÉSERVES DE CHANGE.

Selon la Banque Centrale de Jordanie (CBJ), les réserves de change sont passées de 16,89 Mds\$ au mois de novembre 2022 à 17,27 Mds\$ au mois de décembre 2022, soit une hausse de 2,2 %. Ces réserves représentent 7,5 mois d'importations de biens et services (contre 7,3 mois fin novembre 2022). Sur une base annuelle, les réserves de change ont été ramenée de 18,04 Mds\$ à la fin du mois de décembre 2021 à 17,27 Mds\$ à la fin du mois de décembre 2022, soit une baisse de 4,3%.



2. FINANCEMENT DU JRP.

Selon Zeina Toukan, Ministre du Plan et de la Coopération Internationale (MoPIC), 670 M USD sur les 2,28 Mds USD du plan de réponse de la Jordanie à la crise syrienne (Jordan Response Plan - « JRP ») ont été octroyés par la communauté internationale en 2022 soit près de 30 %. Pour rappel, en 2021, 744 M USD sur les 2,4 Mds USD du JRP avaient été attribués par les bailleurs à la Jordanie (soit seulement 30,6 % du montant total).

3. LE TRAFIC AÉRIEN RESTE EN DEÇÀ DES NIVEAUX PRÉPANDÉMIQUES.

Selon Airport International Group (AIG), l'aéroport international Queen Alia (QAIA) a accueilli 7 837 501 passagers en 2022 (+71,9 % par rapport à 2021 et -12,2 % par rapport à 2019). QAIA a enregistré 68 325 mouvements d'avions (+46,6 % par rapport à 2021 et -14,3 % par rapport à 2019). QAIA a également traité 61 290 tonnes de fret (+5,2 % par rapport à 2021 et -40,2 % par rapport à 2019).

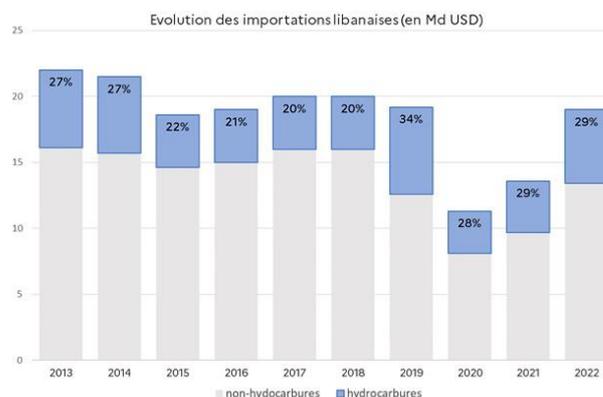
4. DÉTÉRIORATION DE L'INDICE IPSOS AU 4^{ÈME} TRIMESTRE 2022.

IPSOS réalise chaque trimestre une enquête, le Jordan Consumer Sentiment Index (JCSI), qui permet d'examiner les attitudes des consommateurs concernant la situation actuelle de l'économie, leur situation financière personnelle, leur confiance pour investir et leur capacité d'épargne. L'indicateur a régressé entre le troisième trimestre et le quatrième trimestre de 2022, passant de 37,2 à 33,8. Les résultats de la dernière enquête montrent que les Jordaniens ne sont optimistes ni sur l'état actuel de l'économie de leur pays, ni sur leur situation financière personnelle. L'inflation et le coût élevé de la vie sont les préoccupations principales des Jordaniens (59 %), suivies par le chômage (54 %), puis la pauvreté et les inégalités sociales (42 %).

LIBAN

1. LES IMPORTATIONS LIBANAISES RETROUVENT LEUR NIVEAU DE 2018 EN VALEUR.

Selon les données des douanes libanaises, les importations du Liban ont augmenté de 39,7% pour atteindre 19,1 Mds USD en 2022, se rapprochant, en valeur, des niveaux d'avant la crise (20 Mds USD en 2018). Si les hydrocarbures continuent de représenter une part importante des importations du pays (5,6 Mds USD, en progression de +44% en valeur, mais en baisse de -17% en volume), les importations non-hydrocarbures ont aussi contribué à la hausse (+38%); elles atteignent 85% de leur niveau de 2018. En parallèle, les exportations libanaises ont diminué de -10,1% en 2022, passant de 3,9 Mds USD à 3,5 Mds USD. Cette baisse est due à plusieurs secteurs, notamment les articles manufacturés (meubles et literie), les métaux et pierres précieuses, et les fruits et légumes (dans le contexte de l'embargo instauré par l'Arabie saoudite depuis 2021). En conséquence, le déficit commercial du Liban a augmenté de 59% entre 2021 et 2022, passant de 9,8 Mds USD à 15,6 Mds USD (soit 71% du PIB en 2022, soit un ratio anormalement élevé). La forte progression des importations pourrait s'expliquer par : (i) une reprise de la consommation intérieure, alimentée par les transferts de fonds depuis l'étranger; (ii) l'inflation mondiale sur les biens et matières premières (en particulier les hydrocarbures); (iii) des effets d'anticipations des importateurs (hausse progressive du taux de change appliqué aux taxes douanières); (iv) la progression des flux vers la Syrie (les exportations libanaises vers la Syrie ont quadruplé en 2022 selon les chiffres des douanes libanaises).



Source : Douanes libanaises



2. ÉLECTRICITÉ : LE CONSEIL DES MINISTRES DÉBLOQUE DES ENVELOPPES POUR RELEVER LA PRODUCTION À 4-5 HEURES D'ÉLECTRICITÉ PAR JOUR.

Le Conseil des Ministres a validé le 18 janvier le renouvellement de l'accord bilatéral avec l'Irak d'approvisionnement en fuel, ainsi que 4 enveloppes destinées à la remise en marche partielle des centrales d'Électricité du Liban (EDL): (i) 62 M\$ permettant de garantir l'achat de 66 000 tonnes de fuel; (ii) 54 M\$ destinés à la maintenance des centrales; (iii) 42 M\$ pour garantir l'achat de 60 000 tonnes de fuel; (iv) 142 M\$ permettant de garantir d'autres achats de fuel pendant les mois à venir. Les deux dernières enveloppes devraient toutefois faire l'objet d'une validation d'un nouveau comité interministériel ad hoc. Cette décision, si elle effectivement mise en œuvre, devrait permettre à EDL de fournir 4 à 5 heures d'électricité (contre 0h actuellement), de collecter ses factures aux nouveaux tarifs (devant entrer en vigueur le 1^{er} février) et ensuite de payer ses fournisseurs de fuel (avec un délai de 6 mois).

3. LE FMI PROPOSE DES OPTIONS DE RÉFORME POUR LE SYSTÈME FISCAL LIBANAIS.

Le Fonds Monétaire International (FMI) a publié un rapport d'assistance technique sur la politique fiscale libanaise le 13 janvier, qui estime que le manque à gagner fiscal du Trésor libanais s'élève à 5,6% du PIB en 2022, principalement causé par la sous-évaluation des tarifs douaniers, de la taxe sur la valeur ajoutée (TVA) à la frontière et des droits d'accises. Le rapport présente un ensemble d'options pour remédier à cette situation, incluant, dans l'immédiat, l'utilisation d'un taux de change unique (dont le niveau devra être supérieur ou égal au taux de la plateforme Sayrafa de la Banque du Liban) pour toutes les évaluations dans le système fiscal, ainsi qu'une indexation des seuils spécifiques et des accises sur l'inflation. Au moyen-terme, un

meilleur usage de la TVA et une modernisation de l'impôt sur les sociétés sont préconisés. Le rapport souligne également l'importance d'une vision globale du système fiscal et des actions coordonnées pour résoudre ces problèmes.

4. L'UE ACCORDE 25 M€ SUPPLÉMENTAIRES POUR LUTTER CONTRE L'INSÉCURITÉ ALIMENTAIRE.

L'Union européenne a annoncé deux initiatives économiques pour apporter un soutien financier aux personnes vulnérables au Liban et lutter contre l'insécurité alimentaire. Ces initiatives prévoient un financement total de 25 M€, qui seront utilisés pour fournir une aide immédiate à 7 245 familles libanaises en situation de pauvreté, via le Programme national de ciblage de la pauvreté (NPTP) mis en place par le gouvernement en collaboration avec le Programme alimentaire mondial (PAM). La seconde partie des fonds sera destinée au renforcement des systèmes agricoles et agroalimentaires libanais, mené par l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) et le PAM.

LA DIRECTION GÉNÉRALE DU TRÉSOR EST PRÉSENTE DANS PLUS DE 100 PAYS À TRAVERS SES SERVICES ÉCONOMIQUES. POUR EN SAVOIR PLUS SUR SES MISSIONS ET SES IMPLANTATIONS : www.tresor.economie.gouv.fr/tresor-international

RESPONSABLE DE LA PUBLICATION : SERVICE ÉCONOMIQUE DE BEYROUTH

RÉDACTEURS : SERVICE ÉCONOMIQUE RÉGIONAL DE BEYROUTH

EN COLLABORATION AVEC LES SERVICES ÉCONOMIQUES DE LA CIRCONSCRIPTION (AMMAN, BAGDAD, JÉRUSALEM, LE CAIRE, TÉHÉRAN, TEL-AVIV)

CRÉDITS PHOTO : ©SER BEYROUTH